

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la COMMUNE de VIGUERON**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2026
Convoqué le 27 MARS 2026**

LE DIX AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16H00, le conseil municipal de VIGUERON s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme GALLINA PIERRETTE, MAIRE

Présents : Mme Fabienne BEQUIE-AZZOPARDI, Mme Anne-Marie LARROCAN, Mme Francine JAUBERT, Mme Chantal CONSTANS, Mme Karine MARIN, M. Damien BEQUIE, M. Didier BARBIER, M. Patrick COUDERC, M. Franck LACROIX

Absents Excusés : M. Rémi RODRIGUEZ

Absent : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : M. Francine JAUBERT

OBJET : DESIGNATION DU REFERENT DEFENSE

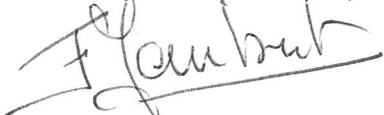
Madame le Maire explique au conseil municipal que la fonction de correspondant défense a été instituée par la circulaire du 26 octobre 2001, laquelle prévoit la désignation, dans chaque commune, d'un élu chargé de contribuer au développement de l'esprit de défense et d'assurer le relais des informations relatives aux questions militaires.

Les modalités pratiques de cette fonction sont précisées par la circulaire du 18 février 2002 relative aux correspondants défense.

Après concertation, le conseil municipal a désigné Damien BEQUIE comme correspondant défense.

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2026.

Le secrétaire de séance,


Francine JAUBERT

Le Maire


Pierrette GALLINA

